

ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

L'accès à l'emploi des inscrits à France Travail en Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

- ➊ Plus de 4 inscrits sur 10 accèdent à un emploi dans les 6 mois **P 2**
- ➋ La Nouvelle-Aquitaine se distingue par l'un des taux d'accès à l'emploi les plus élevés au niveau national **P 3**
- ➌ Un accès à l'emploi très variable selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi **P 5**
- ➍ Des taux d'accès à l'emploi en baisse sur un an pour la majorité des profils **P 6**
- ➎ Le taux d'accès à l'emploi progresse jusqu'à 6 mois **P 7**
- ➏ Annexes, sources et nomenclatures **P 8**



42,2%

Part des demandeurs d'emploi accédant à un emploi dans les 6 mois en Nouvelle-Aquitaine

L'ESSENTIEL

La Nouvelle-Aquitaine affiche le 4^{ème} meilleur taux régional d'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail. Parmi les personnes inscrites entre novembre 2024 et octobre 2025, **42,2% ont accédé à un emploi au cours des 6 mois.** Au niveau national ce taux est de 38,2%.

Cette valeur est toutefois variable selon les territoires : si les départements littoraux comme les Landes, la Charente-Maritime ou les Pyrénées-Atlantiques contribuent à l'augmentation du taux régional, des territoires comme la Creuse ou la Haute-Vienne affichent proportionnellement moins de reprises d'emploi.

Au niveau de l'accès à l'emploi durable, la moyenne régionale est également supérieure à celle de la France métropole (16,6% contre 15,8%).

Le taux d'accès à l'emploi est en légère hausse dans la région comme sur le plan national (+0,3 pt). Cette hausse se vérifie dans la grande majorité des territoires néo-aquitains : parmi les 44 Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE), 27 affichent une tendance positive sur un an. En revanche, l'accès à l'emploi durable est plus difficile et se contracte avec une tendance légèrement à la baisse (-0,1 pt pour +0,1 pt au niveau national).

L'insertion professionnelle reste profondément inégalitaire selon le profil des demandeurs. Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient d'un avantage statistique marqué, avec 25% de chances supplémentaires de retrouver un emploi par rapport aux 26-49 ans, alors que les seniors subissent un frein majeur. La formation et la qualification demeurent des leviers essentiels, offrant jusqu'à 22% de chances de succès en plus pour les diplômés du supérieur. À l'inverse, les Bénéficiaires du RSA ou de l'Obligation d'Emploi sont plus en difficulté quant à leur retour à l'emploi.

Enfin, **le motif d'inscription joue un rôle déterminant** : une inscription à France Travail suite à une démission ou une fin de contrat court est synonyme d'une reprise d'activité rapide, tandis que l'accès est plus difficile pour les inscrits faisant leur première entrée sur le marché du travail et ceux subissant un licenciement.

Parmi les inscrits à France Travail en Nouvelle-Aquitaine, près de la moitié accède à un emploi dans les 6 mois

TABLEAU 1
LES DIFFÉRENTS INDICATEURS D'ACCÈS À L'EMPLOI À 6 MOIS

	Taux		Evolution annuelle	
	NAQ	France Métro.	NAQ	France Métro.
Accès à l'emploi à 6 mois	42,2%	38,2%	+0,3 pt	+0,3 pt
Accès à l'emploi durable à 6 mois	16,6%	15,8%	-0,1 pt	+0,1 pt
Présence en emploi à 6 mois	28,2%	25,5%	0,0 pt	+0,1 pt
Présence en emploi durable à 6 mois	13,6%	12,8%	-0,3 pt	-0,2 pt

Source : DSN, Fichier historique, calculs France travail

La Nouvelle-Aquitaine présente, à 6 mois, des résultats d'accès à l'emploi supérieurs à la moyenne nationale pour l'ensemble des indicateurs observés. L'accès à l'emploi à 6 mois s'établit à 42,2%, contre 38,2% en France métropole. Que ce soit pour l'accès à l'emploi, l'accès à l'emploi durable, la présence en emploi ou la présence en emploi durable, les taux régionaux sont systématiquement plus élevés que ceux de la France métropole. Cela traduit une capacité d'insertion professionnelle globalement plus favorable dans la région.

Toutefois, ces niveaux s'inscrivent dans un contexte de ralentissement de l'activité économique. L'accès à l'emploi global affiche une légère progression aussi bien en région qu'en France. Néanmoins, les indicateurs d'emploi durables sont en baisse sur un an en Nouvelle-Aquitaine, alors que les évolutions sont légèrement plus favorables au niveau national. Cette baisse met en évidence les difficultés à sécuriser les parcours professionnels.

ENCADRÉ 1

L'accès à l'emploi : de quoi parle-t-on exactement ?

Cette étude vise à analyser l'accès à l'emploi des personnes inscrites à France Travail, en distinguant la durabilité de l'emploi. Afin d'appréhender au mieux ces dynamiques, quatre indicateurs sont mobilisés, permettant de mesurer à la fois l'accès à l'emploi, l'accès à l'emploi durable, ainsi que la situation en emploi à 6 mois.

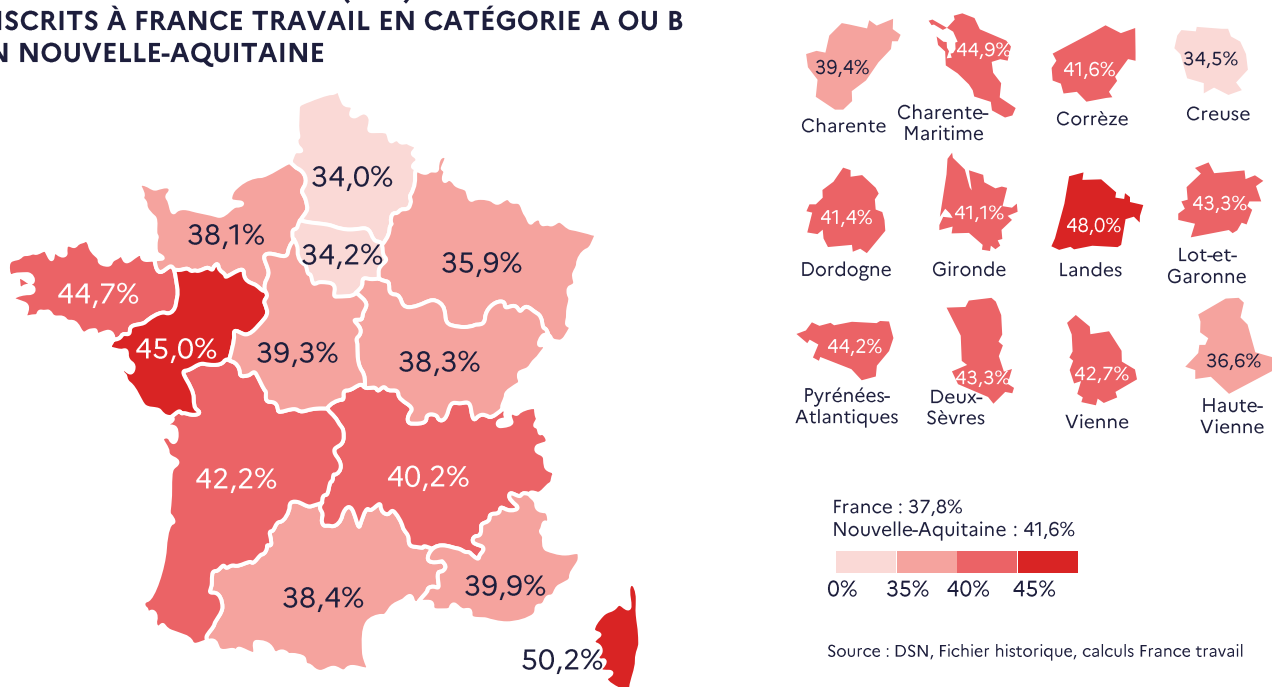
- **L'accès à l'emploi dans les 6 mois** : Il se définit comme le fait d'avoir travaillé au moins 78 heures au cours d'un mois. Plusieurs possibilités permettent d'identifier cet accès à l'emploi :
 - Avoir travaillé plus de 78h sur des contrats salariés repérés via la DSN,
 - Avoir réalisé plus de 78h d'activité réduite et ainsi être comptabilisé en catégorie C,
 - Être comptabilisé en catégorie E (demandeurs d'emploi dispensés de recherche d'emploi car en emploi au titre d'une création d'entreprise ou d'un contrat aidé,
 - Être sorti des listes pour reprise d'emploi déclarée,
 - Être entré dans une formation de type Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI).
- **L'accès à l'emploi durable dans les 6 mois** : Il se définit comme le fait d'avoir travaillé au moins 78 heures au cours d'un mois sur un emploi durable. Deux possibilités permettent de l'identifier cet accès à l'emploi :
 - Avoir travaillé plus de 78h sur un contrat durable (CDI ou CDD dont la durée de contrat dépasse 179 jours),
 - Être en catégorie E.
- **La présence en emploi à 6 mois** : Il s'agit de la même définition que l'accès à l'emploi mais seule la situation au 6^{ème} mois est observée et non la situation au cours d'un des 6 mois.
- **La présence en emploi durable à 6 mois** : De la même façon, seule la situation au 6^{ème} mois est observée pour constater si le demandeur d'emploi est en emploi durable ou non.

La Nouvelle-Aquitaine se distingue par l'un des taux d'accès à l'emploi les plus élevés au niveau national

La Nouvelle-Aquitaine se situe parmi les régions présentant les meilleurs résultats en matière d'accès à l'emploi à 6 mois des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, avec un taux nettement supérieur à la moyenne nationale (4^{ème} taux régional derrière la Corse, les Pays de la Loire et la Bretagne).

De fortes disparités départementales apparaissent : les meilleurs taux se concentrent principalement dans les départements littoraux et du sud-ouest de la région, notamment les Landes (48,0%), la Charente-Maritime (44,9%), les Pyrénées-Atlantiques (44,2%) et le Lot-et-Garonne (43,3%), traduisant un marché du travail plus porteur. À l'inverse, des niveaux plus faibles sont observés dans plusieurs territoires du nord et de l'est, en particulier la Creuse (34,5%) et la Haute-Vienne (36,6%), révélant des dynamiques d'insertion plus fragiles.

CARTE 1
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI (TAE) À 6 MOIS DES INSCRITS À FRANCE TRAVAIL EN CATÉGORIE A OU B EN NOUVELLE-AQUITAINE



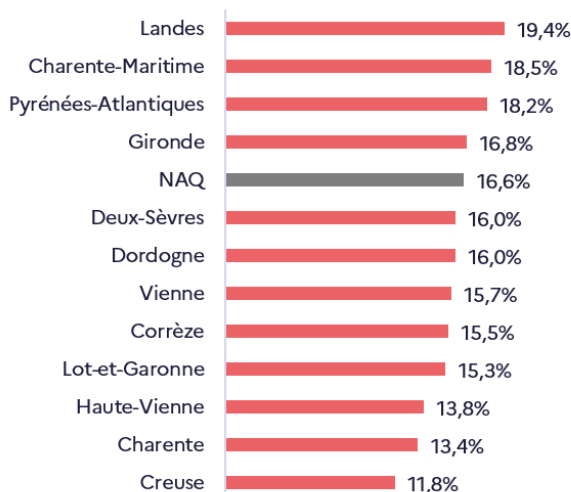
Source : DSN, Fichier historique, calculs France travail

Les résultats par Comités Locaux pour l'Emploi (CLPE) sont disponibles en page suivante.

Au niveau de l'accès à l'emploi durable, la région Nouvelle-Aquitaine affiche le 5^{ème} meilleur taux (16,6%) derrière la Corse (25,3%), PACA (17,3%), la Bretagne (17,1%) et les Pays de la Loire (17,0%).

Concernant les départements néo-aquitains, comme pour l'accès à l'emploi, les meilleurs taux d'emploi durable sont détenus par des départements de la façade atlantique [cf. Graphique 1].

GRAPHIQUE 1
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE À 6 MOIS, PAR DÉPARTEMENT



Source : DSN, Fichier historique, calculs France travail

TABLEAU 2**TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À 6 MOIS ET ÉVOLUTION ANNUELLE - COMITÉS LOCAUX POUR L'EMPLOI (CLPE), DÉPARTEMENTS, RÉGION ET FRANCE MÉTROPOLITAINE**

Territoire	Taux d'accès à l'emploi à 6 mois	Évolution sur un an
Nord Charente	37,5%	-0,7 pt
Cognac	44,3%	-2,3 pt
Angoulême	37,8%	-0,6 pt
4B Sud Charente	40,7%	-2,5 pt
Charente	39,4%	-1,2 pt
Jonzac	43,4%	-1,8 pt
La Rochelle	44,7%	+1,0 pt
Rochefort	48,3%	+2,7 pt
Royan	47,9%	+2,4 pt
Saintes	43,2%	+0,7 pt
St Jean d'Angély	38,6%	-0,9 pt
Charente-Maritime	44,9%	+1,0 pt
Brive La Gaillarde	41,8%	+0,8 pt
Tulle	41,2%	+1,8 pt
Ussel	41,6%	+0,8 pt
Corrèze	41,6%	+1,1 pt
Creuse	34,5%	+0,8 pt
Bergerac	41,6%	+0,8 pt
Nontron	40,6%	-0,4 pt
Périgueux	38,5%	+0,8 pt
Sarlat	47,8%	+3,3 pt
Dordogne	41,4%	+1,2 pt
Métropolitain	39,9%	-0,4 pt
Médoc	47,3%	+2,6 pt
Haute Gironde	40,5%	+1,0 pt
Bordeaux hors Métropole	41,3%	-0,5 pt
Grand Libournais	40,3%	+0,6 pt
Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre	45,4%	+1,7 pt
Sud Gironde	41,2%	+0,1 pt
Gironde	41,1%	+0,2 pt

Territoire	Taux d'accès à l'emploi à 6 mois	Évolution sur un an
Sud-Ouest Landes	49,2%	+2,0 pt
Nord-Ouest Landes	50,1%	+3,8 pt
Est Landes	44,2%	+0,3 pt
Landes	48,0%	+1,9 pt
Marmande	43,6%	-0,2 pt
Villeneuve-sur-Lot	41,6%	+0,4 pt
Agen	44,2%	-0,9 pt
Lot-et-Garonne	43,3%	-0,3 pt
CA Pays Basque	48,2%	+1,8 pt
Oloron-Sainte-Marie	46,7%	+0,8 pt
Pau	39,5%	-0,9 pt
Pyrénées-Atlantiques	44,2%	+0,6 pt
Bressuire	45,9%	-0,4 pt
Parthenay	43,6%	+1,0 pt
Niort	41,8%	+0,2 pt
Deux-Sèvres	43,3%	+0,2 pt
Châtelleraut	41,6%	+0,3 pt
Poitiers	43,6%	-0,5 pt
Montmorillon	40,8%	+0,9 pt
Vienne	42,7%	-0,1 pt
Bellac	36,9%	-1,3 pt
Limoges agglomération	35,8%	-0,8 pt
Limoges hors agglomération	39,5%	+1,0 pt
Rochechouart	37,1%	-1,6 pt
Haute-Vienne	36,6%	-0,6 pt
Nouvelle-Aquitaine	42,2%	+0,3 pt
France métropolitaine	38,2%	+0,3 pt

Source : DSN, Fichier historique, calculs France travail

Le marché de l'emploi affiche une dynamique contrastée avec des écarts importants entre les territoires : Le taux d'accès à l'emploi le plus élevé est détenu par le territoire « Nord-Ouest Landes » (50,1%), suivi de près par le « Sud-Ouest Landes » (49,2%), tandis que le taux le plus faible est en Creuse (34,5%).

La tendance globale sur un an est à la hausse (+0,3 pt en Nouvelle-Aquitaine et en France métropole). 4 départements affichent une baisse sur un an. La baisse la plus prononcée concerne la Charente (-1,2 pt) tandis que la hausse la plus marquée est à mettre à l'actif des Landes (+1,9 pt).

Sur l'ensemble des 44 territoires, la majorité affichent une hausse du taux sur un an :

- 27 territoires progressent ; les hausses les plus marquées concernent Nord-Ouest Landes (+3,8 pts) et Sarlat (+3,3 pts).
- 17 sont en recul ; les baisses les plus importantes concernent 4B Sud Charente (-2,5 pts) et Cognac (-2,3 pts).

Un accès à l'emploi très variable selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi

L'impact des différentes caractéristiques des demandeurs d'emploi sur l'accès à l'emploi à 6 mois a été mesuré à l'aide d'un modèle statistique qui permet d'identifier le rôle propre de chaque facteur, toutes choses égales par ailleurs. Ainsi, cette analyse vise à comprendre quels éléments influencent le plus les chances de retrouver un emploi dans les six mois, en isolant l'effet de chaque facteur. La méthodologie utilisée est explicitée en annexe 1.

Certaines caractéristiques ont un effet très fort sur la probabilité d'accéder à un emploi. **L'âge, le fait d'être bénéficiaire du RSA, d'être bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi et le métier recherché** sont les déterminants les plus influents. Ainsi, les jeunes ont environ 25% de chances en plus de retrouver un emploi que les personnes âgées de 26 à 49 ans, tandis que les seniors ont 42% de chances en moins. Les bénéficiaires du RSA et les personnes soumises à l'obligation d'emploi sont les plus en difficulté, avec des probabilités d'accès à l'emploi réduites de plus de 60%. Certains domaines professionnels comme l'Hôtellerie-Restauration ou la Santé sont des moteurs de recrutement rapide. Le domaine du Spectacle, enregistre le plus fort retour à l'emploi, mais paradoxalement le plus faible taux d'accès à l'emploi durable, illustrant la précarité structurelle de l'intermittence.

Le niveau de formation, la qualification et le lieu de résidence exercent un effet significatif mais d'ampleur plus limitée :

Les personnes titulaires d'un baccalauréat ont 19% de chances supplémentaires, et celles diplômées du supérieur 22% de chances supplémentaires, par rapport aux personnes peu ou pas formées. La qualification professionnelle augmente également les chances d'accès à l'emploi de 7% à 17% selon le niveau.

Enfin, le sexe et l'ancienneté d'inscription ont un impact plus faible.

TABLEAU 3
EFFET DES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES ET TERRITORIALES SUR L'ACCÈS À L'EMPLOI À 6 MOIS

Facteur	Modalité	Augmentation / baisse de la probabilité d'accéder à l'emploi
Age (référence : 26 -49 ans)	Moins de 26 ans	+ 25%
	50 ans et plus	- 42%
Sexe (référence : Hommes)	Femmes	- 5%
Bénéficiaire du RSA (référence : Non RSA)	RSA	- 62%
Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (référence : Non BOE)	BOE	- 64%
Qualification (référence : Non qualifiés)	Qualifiés	+ 17%
	AMT - Cadres	+ 7%
Niveau de formation (référence : Peu ou pas formés)	CAP - BEP	+ 4%
	Bac	+ 19%
	Sup. Bac	+ 22%
Résidence en QPV (référence : Non QPV)	QPV	- 9%
Type de commune de résidence (référence : Très rural)	Rural	+ 13%
	Sous faible influence d'un pôle	+ 12%
	Sous forte influence d'un pôle	+ 7%
	Urbain	+ 3%
	Très urbain	- 6%

Guide de lecture : La probabilité d'accéder à un emploi d'au moins un mois dans les 6 mois est supérieure de 25% pour les moins de 26 ans par rapport aux 26 -49 ans, toute chose étant égale par ailleurs.

Source : DSN, Fichier historique, calculs France travail

Une analyse semblable a été menée sur l'accès à l'emploi durable à 6 mois (CDD de plus de 6 mois ou CDI).

Les résultats montrent un renforcement marqué du rôle du niveau de formation, de la qualification professionnelle, de l'ancienneté d'inscription et du métier recherché. En particulier, les diplômés du supérieur et les statuts qualifiés ou cadres augmentent fortement les chances d'accéder à un emploi stable, tandis que le chômage de longue durée constitue un frein majeur vers l'emploi durable.

À l'inverse, le fait d'être BRSA, BOE et l'âge conservent un effet important mais relativement comparable à celui observé pour l'emploi total.

Des taux d'accès à l'emploi en baisse sur un an pour la majorité des profils

Le taux d'accès à 6 mois augmente de +0,3 pt sur un an, tandis que l'accès à l'emploi durable baisse de -0,1 pt. Ces évolutions mettent en évidence l'existence d'opportunités d'emploi mais aussi les difficultés réelles à sécuriser les parcours professionnels.

La baisse la plus marquée concerne les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans [cf. Tableau 4]. Bien qu'ils conservent les taux d'accès les plus élevés, ils subissent la plus forte dégradation annuelle avec une chute brutale de -2,5 pts pour l'accès global et -1,4 pt pour l'emploi durable. On observe une situation similaire chez les personnes inscrites depuis moins de 12 mois (-0,1 pt et -0,3 pt pour l'emploi durable).

Les profils « Bac », « Supérieur au Bac », « Qualifiés » et les qualifications de type « AMT » (Agents de Maîtrise et Techniciens) voient leur taux d'accès global progresser davantage que les autres profils.

De façon notable, les personnes inscrites depuis 12 mois et plus connaissent une légère amélioration de leur accès à l'emploi, en lien avec les différents dispositifs d'accompagnement mis en place pour diminuer le chômage de longue durée.

TABLEAU 4
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À 6 MOIS, TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE À 6 MOIS, ET LEUR ÉVOLUTION, SELON LE PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI

		Taux d'accès à l'emploi à 6 mois		Taux d'accès à l'emploi durable à 6 mois	
		Taux	Evol. Annuelle	Taux	Evol. Annuelle
Ensemble		42,2%	+0,3 pt	16,6%	-0,1 pt
Sexe	Femme	40,1%	0,0 pt	16,2%	-0,1 pt
	Homme	44,4%	+0,7 pt	17,0%	0,0 pt
Age	Moins de 26 ans	51,8%	-2,5 pt	23,5%	-1,4 pt
	26-49 ans	44,7%	+0,3 pt	17,4%	-0,3 pt
	50 ans et plus	30,4%	+0,7 pt	10,0%	+0,2 pt
Niveau de formation	Peu ou pas formé	36,7%	+0,2 pt	12,1%	0,0 pt
	CAP / BEP	39,3%	+0,4 pt	14,4%	0,0 pt
	Bac	46,9%	+1,3 pt	18,6%	+0,1 pt
	Supérieur au Bac	45,6%	+1,1 pt	19,5%	-0,1 pt
Qualification	Non qualifié	39,3%	+0,7 pt	14,1%	+0,1 pt
	Qualifié	44,1%	+1,0 pt	16,6%	0,0 pt
	AMT	45,7%	+1,4 pt	18,4%	-0,1 pt
	Cadre	42,7%	+0,9 pt	22,5%	-0,3 pt
Ancienneté	Moins de 12 mois	43,6%	-0,1 pt	19,1%	-0,3 pt
	12 mois et plus	39,8%	+1,0 pt	12,0%	-0,1 pt
	Dont 24 mois et plus	38,9%	+0,1 pt	9,9%	-0,1 pt
RSA	BRSA	24,5%	0,0 pt	8,6%	-0,6 pt
BOE	BOE	20,5%	+0,4 pt	7,4%	-0,2 pt
Domaine de métier recherché	Agriculture..	47,7%	+0,7 pt	13,2%	-0,3 pt
	Arts et Façonnage...	31,7%	+0,9 pt	11,6%	-0,2 pt
	Banque, Assurance, Immobilier	43,6%	+1,2 pt	23,4%	-0,4 pt
	Commerce, Vente et Grande distribution	42,5%	+0,8 pt	21,0%	+0,1 pt
	Communication, Média et Multimédia	41,9%	+1,2 pt	17,1%	-0,2 pt
	Construction, Bâtiment et TP	46,7%	+0,2 pt	15,2%	-0,1 pt
	Hôtellerie-Restaurant, Tourisme, Loisirs	52,4%	+2,6 pt	24,1%	+1,0 pt
	Industrie	46,6%	+0,5 pt	17,0%	0,0 pt
	Installation et Maintenance	39,6%	+0,8 pt	16,8%	+0,2 pt
	Santé	47,5%	-0,1 pt	15,9%	-0,8 pt
	Services à la personne et à la collectivité	34,3%	+0,4 pt	11,7%	-0,1 pt
	Spectacle	61,0%	+2,3 pt	5,9%	+0,2 pt
	Support à l'entreprise	35,8%	+0,7 pt	17,5%	-0,2 pt
	Transport et Logistique	46,5%	+0,7 pt	16,7%	-0,4 pt

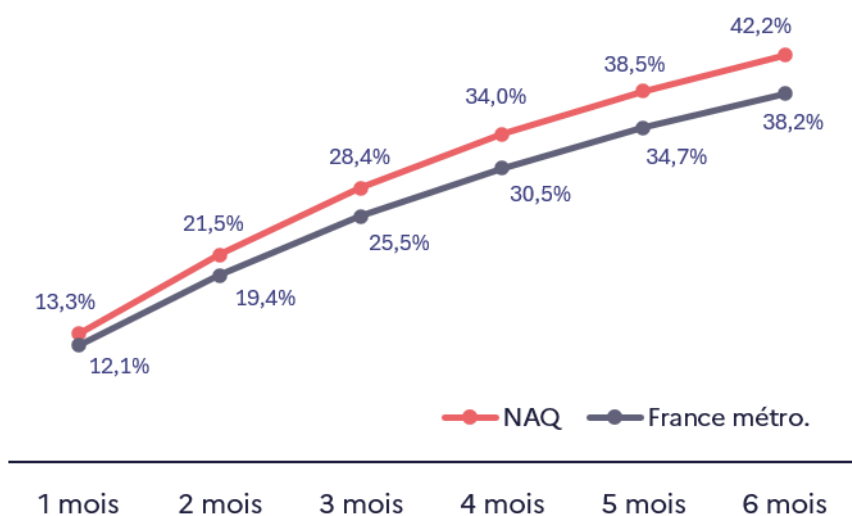
Source : DSN, Fichier historique, calculs France travail

Le taux d'accès à l'emploi progresse jusqu'à 6 mois

Le taux d'accès à l'emploi augmente au fur et à mesure des mois. En Nouvelle-Aquitaine, le taux passe de 13,3% au bout d'un mois à 42,2% après six mois. En France métropolitaine, il évolue de 12,1% à 38,2% sur la même période [cf. Graphique 2]. La dynamique est donc positive et soutenue dans les deux territoires, mais la Nouvelle-Aquitaine présente systématiquement un taux légèrement supérieur à la moyenne nationale, avec un écart qui tend à se creuser légèrement au fil du temps (environ 1 point à un mois contre près de 4 points à six mois). Ceci s'explique en partie par la surreprésentation de certains secteurs d'activité en Nouvelle-Aquitaine, fortement saisonniers et ayant de forts besoins en main d'œuvre principalement en contrats courts : Agriculture, Hôtellerie-Restauration, Commerce.

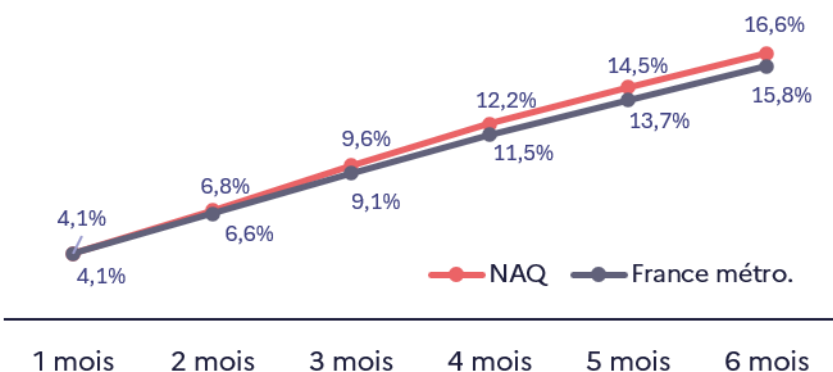
Concernant le taux d'accès à l'emploi durable, [cf. Graphique 3], la progression est régulière entre 1 et 6 mois. En Nouvelle-Aquitaine, le taux passe de 4,1% à 16,6%, tandis qu'en France métropole, il passe de 4,1% à 15,8%. Les écarts entre les deux niveaux géographiques sont nettement plus faibles que pour l'accès à l'emploi global ; à 6 mois, l'écart n'est que de 0,8 point.

GRAPHIQUE 2
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI EN NOUVELLE-AQUITAINE ET FRANCE MÉTROPOLE



Source : DSN, Fichier historique, calculs France travail

GRAPHIQUE 3
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE ET FRANCE MÉTROPOLE



Source : DSN, Fichier historique, calculs France travail

ENCADRÉ 2

Focale sur les entrants à France Travail

Cette analyse se base uniquement sur les demandeurs d'emploi entrés sur les listes de France Travail et comptabilisés en catégorie A ou B sans avoir été inscrits dans le mois qui précède.

TABLEAU 5
LES DIFFÉRENTS INDICATEURS D'ACCÈS À L'EMPLOI À 6 MOIS

	Taux	
	NAQ	France Métro.
Accès à l'emploi à 6 mois	56,4%	53,2%
Accès à l'emploi durable à 6 mois	29,0%	28,2%
Présence en emploi à 6 mois	37,2%	34,9%
Présence en emploi durable à 6 mois	21,1%	20,3%

Source : DSN, Fichier historique, calculs France travail

La Nouvelle-Aquitaine présente, à 6 mois, des résultats d'accès à l'emploi supérieurs à la moyenne nationale pour l'ensemble des indicateurs observés [cf. Tableau 5].

Dans les 6 mois qui suivent leur inscription à France Travail, 56,4% des demandeurs d'emploi ont trouvé un emploi d'au moins un mois, contre 53,2% en France métropole. 29,0% ont accédé à un emploi durable (CDI ou CDD d'au moins 6 mois), contre 28,2% au niveau national.

Six mois après leur inscription, 21% sont en situation d'emploi durable en Nouvelle-Aquitaine (20% au niveau national).

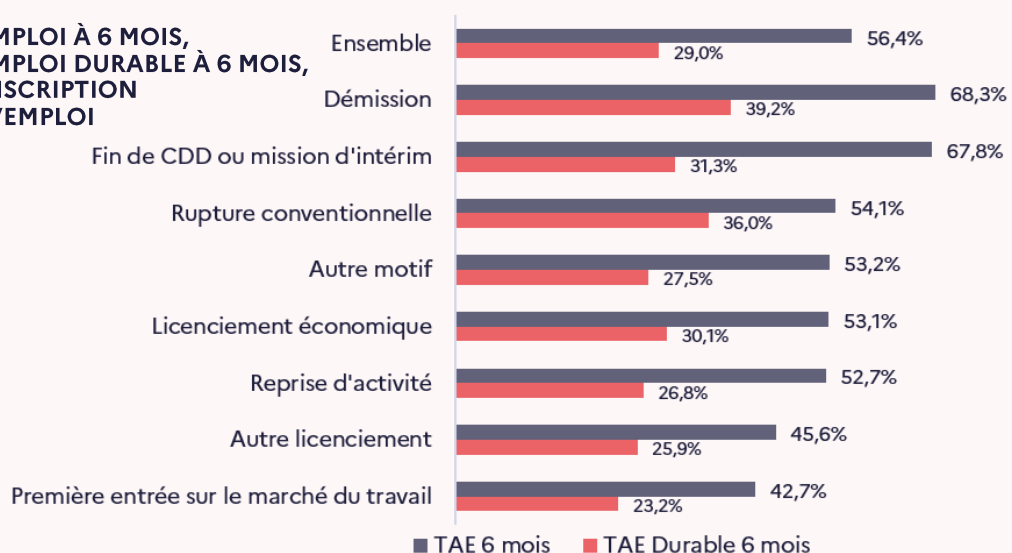
Outre les caractéristiques du demandeur d'emploi, ces taux d'accès à l'emploi sont également directement liés à leur motif d'inscription à France Travail [cf. Graphique 4].

Les taux d'accès à l'emploi sont plus élevés lorsque l'inscription fait suite à une démission (68,3%) ou à une fin de CDD ou mission d'intérim (67,8%). Parmi les demandeurs d'emploi inscrits pour ces motifs, respectivement 39,2% et 31,3% ont trouvé un emploi durable dans les 6 mois suivant l'inscription.

Les inscrits à l'issue d'une rupture conventionnelle accèdent moins souvent à un emploi dans les 6 mois (54,1%) mais présentent le 2^{ème} meilleur taux d'accès à l'emploi durable (36,0%).

En revanche, l'accès à un emploi et à un emploi durable demeurent plus faibles pour les demandeurs d'emploi qui n'étaient pas en emploi avant leur inscription ou se sont inscrits à la suite d'un licenciement.

GRAPHIQUE 4
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI À 6 MOIS,
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE À 6 MOIS,
SELON LE MOTIF D'INSCRIPTION
DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Source : DSN, Fichier historique, calculs France travail

Annexe 1

MÉTHODE D'IDENTIFICATION DES FACTEURS IMPACTANT L'ACCÈS À L'EMPLOI

Pour comprendre quelles caractéristiques influencent le taux d'accès à l'emploi à 6 mois des demandeurs d'emploi, une méthode statistique appelée régression logistique a été utilisée. Cette méthode permet d'estimer l'impact de plusieurs facteurs sur la probabilité qu'un demandeur d'emploi accède à un emploi.

Concrètement, la régression logistique calcule la probabilité d'accès à l'emploi en fonction de ces facteurs, tout en tenant compte simultanément de leur influence respective. Cela permet d'isoler l'effet de chaque caractéristique, en regardant par exemple si, toutes choses égales par ailleurs, l'âge joue un rôle significatif dans cette probabilité.

Cette méthode est particulièrement adaptée ici car l'issue à prédire est binaire (avoir accès à l'emploi ou non), et elle fournit des résultats interprétables sous forme d'effets relatifs (plus ou moins de chances d'être en emploi selon les caractéristiques étudiées).

De nombreux facteurs ont été testés et 9 facteurs ont été retenus dans ce modèle statistique. Tous affichent un effet significatif (positif ou négatif) sur la probabilité d'accéder à un emploi c'est-à-dire ceux pour lesquels l'influence sur l'accès à l'emploi est suffisamment robuste pour ne pas être attribuée au hasard :

- l'âge,
- le sexe,
- le fait d'être bénéficiaire du RSA,
- le fait d'être soumis à l'obligation d'emploi,
- le métier recherché,
- la résidence en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV),
- le niveau de formation,
- la qualification,
- le type de commune de résidence.

Pour chaque variable, une modalité de référence est définie et n'apparaît pas explicitement dans le modèle. Les probabilités pour les autres modalités s'interprètent relativement à cette catégorie de référence. Par exemple, pour l'analyse de l'âge, la classe d'âge 26-49 ans a été retenue comme modalité de référence et l'interprétation des autres modalités se fait par rapport à cette référence. Ainsi, nous obtenons que les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus, ont 45% de chances en moins d'accéder à l'emploi par rapport au 26-49 ans.

SOURCES ET NOMENCLATURES

POPULATIONS ANALYSÉES

Cette étude se base sur l'ensemble des demandeurs d'emploi qui étaient inscrits à France Travail en catégorie A ou B entre novembre 2024 et octobre 2025 (quels que soit leur date d'inscription et leur référent de parcours (France Travail ou autre)). Les évolutions annuelles portent sur la comparaison entre les périodes novembre 2023 - octobre 2024 et novembre 2024 - octobre 2025.

SOURCES UTILISÉES

Les sources utilisées sont les suivantes :

- pour identifier les populations de demandeurs d'emploi en cours d'inscription et entrés sur les listes de France Travail, le Fichier Historique
- pour identifier les reprises d'emploi ou le fait d'être en emploi, la Déclaration Sociale Nominative (DSN) et le Fichier Historique.

CATÉGORIES DE DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À FRANCE TRAVAIL :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise)

LES PROFILS DE DEMANDEURS D'EMPLOI SPÉCIFIQUES

- RSA : demandeurs d'emploi bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
- BOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- Peu formés : demandeurs d'emploi sans formation initiale ou avec un niveau de formation strictement inférieur au CAP/BEP
- QPV : demandeurs d'emploi habitant dans un Quartier Prioritaire de la Ville tel que défini à compter de janvier 2024 en France Métropolitaine.



EN SAVOIR PLUS

De nombreuses études et infographies sont disponibles dans
l'Observatoire de l'emploi de France Travail Nouvelle-Aquitaine :
www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr



Observatoire de l'emploi
Nouvelle-Aquitaine

France Travail Nouvelle-Aquitaine vous éclaire sur les tendances du marché du travail de votre territoire



Directeur de la publication
Olivier Pelvoizin

Réalisation
Statistiques et Études

France Travail Nouvelle-Aquitaine
87 rue Nuyens
33100 Bordeaux

 www.observatoire-emploi-nouvelle-aquitaine.fr



Observatoire de l'emploi
Nouvelle-Aquitaine